

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02532 Numéro SIREN : 482 031 929 Nom ou dénomination : A.D.C. STORE
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt 18559



GREFFE

27 SEP. 2023

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)**

SAS A.D.C STORE

10 allée de Castillon

93390 CLICHY-SOUS-BOIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Certifiés conformes

SAS A.D.C STORE

BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)							
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		108	108				
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		6 190	6 190			500	0,33
Autres immobilisations corporelles		21 512	13 406	8 107	5,02	11 596	7,55
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		860		860	0,53	860	0,56
TOTAL (I)		28 670	19 703	8 967	5,55	12 955	8,44
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements						22 957	14,95
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		30 905		30 905	19,13	20 448	13,32
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						1 174	0,76
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices						2 061	1,34
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		730		730	0,45	11 322	7,37
. Autres						2 259	1,47
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		118 876		118 876	73,58	78 221	50,95
Charges constatées d'avance		2 079		2 079	1,29	2 122	1,38
TOTAL (II)		152 590		152 590	94,45	140 564	91,56
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		181 260	19 703	161 557	100,00	153 520	100,00

SAS A.D.C STORE

BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 9 000)	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5,57	5,86
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	900	900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	63 544	76 617
Report à nouveau	39,33	49,91
Résultat de l'exercice	31 524	-13 074
	19,51	-8,51
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	104 968	73 444
	64,97	47,84
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	13 054	25 405
	8,08	16,55
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 756	11 951
	3,56	7,78
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	6 000	5 768
	3,71	3,76
. Organismes sociaux	9 739	8 123
	6,03	5,29
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 373	
	2,09	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 969	1 304
	10,50	0,85
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	588	591
	0,36	0,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 110	26 934
	0,69	17,54
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	56 589	80 076
	35,03	52,16
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	161 557	153 520
	100,00	100,00

SAS A.D.C STORE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	216 398		216 398	100,00	137 438	100,00	78 960		57,45	
Chiffres d'Affaires Nets	216 398		216 398	100,00	137 438	100,00	78 960		57,45	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			9	0,00	59	0,04	-50		-84,74	
Total des produits d'exploitation (I)			216 407	100,00	137 497	100,04	78 910		57,39	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			45 459	21,01	76 008	55,30	-30 549		-40,18	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			22 957	10,61	-18 804	-13,67	41 761		222,09	
Autres achats et charges externes			26 061	12,04	26 015	18,93	46		0,18	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 480	1,15	2 484	1,81	-4		-0,15	
Salaires et traitements			55 034	25,43	43 613	31,73	11 421		26,19	
Charges sociales			22 014	10,17	17 605	12,81	4 409		25,04	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 109	2,36	4 795	3,49	314		6,55	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			10	0,00	8	0,01	2		25,00	
Total des charges d'exploitation (II)			179 123	82,77	151 725	110,40	27 398		18,06	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			37 284	17,23	-14 227	-10,34	51 511		362,07	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			262	0,12	76	0,06	186		244,74	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			262	0,12	76	0,06	186		244,74	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			262	0,12	76	0,06	186		244,74	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			37 546	17,35	-14 151	-10,29	51 697		365,32	

SAS A.D.C STORE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	390	0,18	1 181	0,86	-791	-66,97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	390	0,18	1 181	0,86	-791	-66,97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-390	-0,17	-1 181	-0,85	791	66,98
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	5 632	2,60	-2 259	-1,63	7 891	349,31
Total des Produits (I+III+V+VII)	216 669	100,13	137 574	100,10	79 095	57,49
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	185 145	85,56	150 647	109,61	34 498	22,90
RÉSULTAT NET	31 524	14,57	-13 074	-9,50	44 598	341,12
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

SAS A.D.C STORE

10 allée de Castillon

93390 CLICHY-SOUS-BOIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 161 557,30 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 524,17 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/05/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

2.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er avril 2022.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 28 670

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	108			108
Immobilisations corporelles	26 582	1 120		27 702
Immobilisations financières	860			860
TOTAL	27 550	1 120		28 670

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 19 703

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	108			108
Immobilisations corporelles	14 487	5 109		19 595
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 594	5 109		19 703

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	108	108	0	1 ans
Materiel industriel	6 190	6 190	0	de 3 à 5 ans
Materiel de transport	18 618	12 331	6 286	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	2 895	1 074	1 821	3 ans
TOTAL	27 810	19 703	8 107	

3.2 - Etat des créances = 34 574

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	860		860
Actif circulant & charges d'avance	33 714	33 714	
TOTAL	34 574	33 714	860

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 2 079

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 9 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	90	100,00	9 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	90	100,00	9 000

4.2 - Etat des dettes = 56 589

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	13 054	13 054		
Fournisseurs	5 756	5 756		
Dettes fiscales & sociales	36 669	36 669		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 110	1 110		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	56 589	56 589		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 10 130

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 356
Dettes fiscales & sociales	7 774
Autres dettes	
TOTAL	10 130

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 2 079

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000)	2 079
TOTAL	2 079

8.2 - Charges à payer = 10 130

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 356
Fournisseurs fact.non parvenue(4081000)	2 356
Dettes fiscales et sociales :	7 774
Personnel autres charges a payer(4286000)	6 000
Autres charges a payer(4386000)	1 410
Autres charges a payer(4486000)	364
TOTAL	10 130

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SAS MBA CONSEIL, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SAS A.D.C STORE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	161 557
Chiffre d'affaires hors taxes	216 398
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	31 524

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas un audit.

Pour SAS MBA CONSEIL
Fait à LIVRY-GARGAN le 25/05/2023

SAS A.D.C STORE
S.A.S. au capital de 9 000,00 Euros
Siège social : 10 allée de Castillon

93390 CLICHY-SOUS-BOIS
R.C.S : BOBIGNY 482 031 929

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/09/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2023** faisant ressortir un **bénéfice** de **31 524,17** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **31 524,17** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves pour un montant de 11 454,17 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 20 070,00 Euros.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 223,00.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2018, les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.8 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



SAS A.D.C STORE
S.A.S. au capital de 9 000,00 Euros
Siège social : 10 allée de Castillon

93390 CLICHY-SOUS-BOIS
R.C.S : BOBIGNY 482 031 929

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/09/2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2023** faisant ressortir un **bénéfice** de **31 524,17** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **31 524,17** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves pour un montant de 11 454,17 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 20 070,00 Euros.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 223,00.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2018, les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.8 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

